

SSIAP 1*

*cette qualification exige un recyclage tous les 3 ans

**si vous ne disposez pas de ces pré-requis, vous avez la possibilité de les passer au sein de notre centre (les coûts pédagogiques de ces pré requis sont en sus)

PUBLIC

Toute personne souhaitant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie

PRÉ REQUIS

Etre titulaire d'un certificat de secourisme** (SST ou AFPS) à jour

Etre titulaire d'un titre d'habilitation électrique HO/B0** minimum

Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Etre apte à rédiger

OBJECTIFS

Se préparer et se présenter aux épreuves du SSIAP 1 (conformément à l'arrêté du 02 mai 2005)

CONTENU PEDAGOGIQUE

1/ Le feu et ses conséquences

* Le comportement du feu et son action sur le bâtiment

2/ La sécurité incendie

* Les principes de la réglementation incendie dans les ERP ou IGH

3/ Les installations techniques

* Les installations techniques sur lesquelles l'agent de sécurité incendie est susceptible d'intervenir

* L'entretien de base des principaux matériels de sécurité

4/ Le rôle et les missions de l'agent de sécurité incendie

5/ L'extinction des feux naissants

6/Mises en situation d'intervention

MÉTHODES Exposés, exercices d'application

VALIDATION Diplôme SSIAP 1

DUREE 70 heures

DATES

* Du 11 au 22 Mars 2019

* Du 18 au 29 Novembre 2019

NOMBRE DE PARTICIPANTS 8 à 12 stagiaires

LIEU

REMCA Formations - la Cartonnerie - 84 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS

CONTACT

Séverine DONNET / assist.adm@cartonnerie.fr / T. 03.26.36.72.45



LA CARTONNERIE

SCÈNE DES MUSIQUES ACTUELLES / REIMS

84 RUE DU DR. LEMOINE 51100 REIMS | T. 03 26 36 72 40

WWW.CARTONNERIE.FR